

Lisez le texte suivant puis répondez aux questions :

Les seniors de l'emploi

FRANCEINFO

L'association « *Solidarités nouvelles face au chômage* » a publié son rapport sur le chômage et l'emploi le 19 septembre 2019, et ce qui en ressort, c'est que les seniors se retrouvent actuellement dans une situation extrêmement paradoxale. D'un côté, ils sont appelés à reporter l'âge de leur départ à la retraite et, de l'autre, ils sont confrontés à la défiance des employeurs, tant pour l'embauche que pour le maintien dans l'emploi.

Selon l'enquête de l'association, l'âge reste le principal handicap des seniors sur le marché de l'emploi. Pour la majorité des employeurs, la « séniorité » s'atteint à 50 ans, voire 45 ans : 34% des personnes en activité déclarent avoir été confrontées à des discriminations liées à l'âge. Pour les recruteurs comme pour les employeurs, l'âge serait synonyme de « *difficultés à être managé ou à intégrer une équipe plus jeune* », de « *résistance au changement* » ou encore d'une « *faible capacité d'adaptation aux nouvelles technologies* ». Or, selon l'association, près de 9 seniors sur 10 se déclarent prêts à changer de fonction, 8 sur 10 sont disposés à une mobilité géographique et les trois quarts accepteraient de revoir leurs prétentions en matière de rémunération.

Le taux d'activité, de 66,5% pour la tranche d'âge des 50-64 ans, chute de plus de la moitié passé la barre des 60 ans. En 2018, seulement 33% de la classe d'âge des 60-64 ans étaient en activité. Quand ils travaillent, les seniors, de 55 ans et plus, sont fortement touchés par la précarité. Sur cette tranche d'âge, environ un senior sur quatre travaille à temps partiel, soit 25,5%. « *Les seniors ne sont pas ou peu accompagnés au cours de leur deuxième partie de carrière, explique à France Info Jean-Paul Domergue, qui a dirigé le rapport. Ils sont même démotivés et se désengagent de leur carrière. Ce qui les conduit à accepter un arrangement dans le cadre d'un départ anticipé.* » Les ruptures conventionnelles pour les seniors sont symptomatiques de cette « *quasi-maltraitance des seniors au travail* », selon Jean-Paul Domergue. Elles représentent 25% des fins de contrat à durée indéterminée pour les salariés entre deux et trois ans avant l'âge légal de la retraite, mais seulement 16% des fins de CDI pour l'ensemble des salariés.

Autre enseignement du rapport : les employeurs recrutent peu les seniors car ils ont la réputation de coûter cher. C'est même le premier frein, comme l'a remarqué Christine*, 55 ans, en recherche d'emploi. « *J'ai baissé mes prétentions salariales de 10 000 euros annuels. Malgré tout, j'ai le sentiment d'arriver en bout de course. Or, j'ai encore sept années de travail devant moi.* » Le préjugé lié à leur âge réduit également les chances de formation des seniors. Pour ces derniers, comme pour les employeurs, la formation est souvent perçue comme un investissement « improductif » en raison du temps d'activité présumé trop limité qu'il leur reste à accomplir. Or, elle est essentielle pour le maintien dans l'emploi des seniors. Mais moins de la moitié des 55-59 ans y ont accès, avec un taux de 39,6%. Ce pourcentage chute à 34,4% au-delà de 60 ans, alors qu'il oscille entre 50% et 60% pour toutes les tranches d'âge de 25 à 49 ans.

Cet âgisme fragilise les seniors et les expose davantage à un licenciement ou à une fin de contrat de travail. Ils sont de plus en plus nombreux à pousser la porte de Pôle emploi. Sur ces trois dernières années, la progression des inscriptions des seniors à la caisse d'allocations chômage est deux fois plus importante que celle des jeunes, avec plus de 12% par an. Même si le taux de chômage des seniors reste inférieur à celui de l'ensemble de la population active, avec 6,1% contre 8,5%, leurs périodes de chômage sont plus longues. Ils restent en moyenne inscrits à Pôle emploi trois fois plus longtemps que les jeunes avec 673 jours, contre 211 pour les moins de 25 ans et 404 jours pour les 25-49 ans. Plus de la moitié des 50 ans et + sont concernés par le chômage de longue durée (58%), contre 42% pour les 25-49 ans.

Source : Article adapté du site <www.francetvinfo.fr/economie/emploi/chomage/pour-les-recruteurs-60-ans-c-est-la-fin-d-un-parcours-professionnel-comment-les-seniors-restent-discrimines-sur-le-marche-du-travail_3621411.html>. Accès le 8 mai 2022.

Après avoir lu le texte, répondez aux questions :

Qu'est-ce que la « séniorité », selon l'article ?

R: a) Statut auquel les employés ou candidats arrivent lorsqu'on les considère.

À quel âge s'atteint-elle, selon la plupart des employeurs ? Cet âge s'atteint...

R: b) entre 45 et 50 ans.

C'est vrai ou faux ? Selon le texte, dites si les deux déclarations suivantes sont vraies ou fausses.

- « Les seniors disent être globalement flexibles pour répondre aux besoins du marché du travail. »
- « Les seniors au chômage retrouvent facilement du travail. »

R: Vrai ; faux

Dans l'extrait « J'ai baissé mes prétentions salariales de 10 000 euros annuels. **Malgré** tout, j'ai le sentiment d'arriver en bout de course. Or, j'ai encore sept années de travail devant moi. », le mot souligné **MALGRÉ** exprime quelle idée suivante ?

R: une concession

Complétez : La formation des seniors est jugée comme un investissement...

R: improductif

En quoi les seniors sont-ils davantage touchés par l'instabilité professionnelle ?

R: Ils sont plus souvent au chômage et quand ils travaillent c'est plutôt à temps partiel.

Pourquoi de nombreux seniors partent à la retraite plus tôt que prévu ?

R: Ils ne sont pas accompagnés pour évoluer dans leur carrière.

Sur les options ci-dessous, quelle raison évoquée freine les entreprises à employer des seniors ?

R: Ils ont la réputation de coûter cher.

Sur les options ci-dessous, quelle est la raison évoquée qui freine les entreprises à employer des seniors ?

R: Ils sont peu rentables à former.

D'après l'extrait « ***Mais*** moins de la moitié des 55-59 ans y ont accès, avec un taux de 39,6%. », le connecteur logique souligné ***MAIS*** exprime une opposition. Quel autre connecteur exprime cette même idée et pourrait le remplacer dans cette phrase ?

R: Pourtant